

Déclaration des organisations syndicales (CFDT ; CFE-CGC ; CFTC ; CGT ; FO ; UNSA) au Comité de Groupe du 11 décembre 2015.

Le 31 juillet dernier, la direction générale présentait à la presse les résultats de notre Groupe pour le premier semestre 2015.

Monsieur MARTEL vous avez notamment indiqué que :

- Le chiffre d'affaire progressait de 0,9% ;
- le résultat opérationnel économique était en hausse à 116 M€
- le ratio combiné non vie se situait à 98,7% ;
- le résultat net était en forte augmentation à 266 M€.

En substance la Direction du Groupe écrivait dans le communiqué de presse que « *nos résultats semestriels se caractérisaient par un net progrès de notre rentabilité opérationnelle dans tous nos métiers* ».

Les salariés, acteurs au premier plan de ces bonnes performances pouvaient, en toute légitimité, espérer des négociations salariales 2016 de bonne tenue.

Les premières réunions de négociations qui se sont déroulées dans le Groupe laissaient présager que l'embellie de Groupama, largement médiatisée, ne profiterait pas à celles et ceux qui ont pourtant payé un lourd tribut à la crise qu'a traversée notre Groupe. En effet depuis 2011 plus de 5000 emplois ont été perdus.

Dès l'ouverture des négociations, les délégations syndicales ont déploré une véritable volonté des employeurs de ne pas aboutir. Les délégations patronales se sont bornées à mettre en exergue la conjoncture économique défavorable et les contraintes engendrées par Solvabilité II.

Les différentes propositions de revalorisations collectives des salaires exprimées par nos organisations dans le cadre des négociations annuelles obligatoires dans toutes les entités du Groupe n'ont pas non plus retenu la moindre attention des Directions.

Nous constatons d'ailleurs que depuis plus d'un an le dialogue social est devenu, au niveau national comme dans la grande majorité des entreprises un monologue méprisant pour les organisations syndicales mais surtout pour les salariés qu'elles représentent.

2016 marque partout un nouveau palier dans la politique d'individualisation des salaires de Groupama et du Gan. C'est une politique de démotivation pour la majorité des salariés qui se met en place aujourd'hui avec un manque total de reconnaissance des efforts consentis.

Parallèlement, les directeurs généraux se font octroyer par leur conseil d'administration des rémunérations variables qui viennent s'ajouter à des fixes déjà conséquents.

A la lecture du document de référence de Groupama SA 2014, il s'avère que le Conseil d'Administration vous a accordé, Monsieur MARTEL, une nouvelle rémunération variable pluriannuelle de 400 000 € objectivée, notamment, sur... la baisse des frais généraux !
Ce bonus s'additionne à votre rémunération fixe (600 000 €) et variable (494 913 €).

La direction générale du Groupe et les directions de l'ensemble des entités doivent prendre conscience que le redressement de Groupama ne pourra se poursuivre sans une meilleure redistribution des richesses produites, sans une meilleure considération des salariés, sans une reconnaissance équitable et collective du travail fourni.

A l'instar du mouvement de grève du 13 octobre à Groupama d'OC, de celui du 7 décembre à l'UES Groupama-Gan, les organisations syndicales organiseront périodiquement des actions qui viendront rappeler aux dirigeants de nos entreprises :

- qu'il est urgent de redonner au dialogue social tout le sens qui doit être le sien dans un Groupe qui se veut socialement responsable ;
- qu'il est urgent d'associer collectivement les salariés aux bons résultats affichés par nos entreprises.

Compte tenu de ces éléments, les représentants des salariés au Comité de Groupe décident de quitter la séance en signe de protestation.